

Les systèmes conditionnels en 'in de l'arabe classique

Pierre Larcher



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/beo/72>

DOI : 10.4000/beo.72

ISBN : 978-2-35159-316-5

ISSN : 2077-4079

Éditeur

Presses de l'Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2009

Pagination : 205-232

ISBN : 978-2-35159-143-7

ISSN : 0253-1623

Référence électronique

Pierre Larcher, « Les systèmes conditionnels en 'in de l'arabe classique », *Bulletin d'études orientales* [En ligne], Tome LVIII | Septembre 2009, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 14 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/beo/72> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/beo.72>

LES SYSTÈMES CONDITIONNELS EN 'IN DE L'ARABE CLASSIQUE

Pierre LARCHER

Université de Provence et IREMAM

INTRODUCTION

Cet article est l'exact pendant de celui consacré aux systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique (Larcher, 2003b). La méthode suivie est la même. Il part d'un constat : les grammaires, même de référence, de l'arabe dit « classique » sont descriptivement inadéquates dès lors qu'on les confronte à des textes réels. Elles négligent et parfois même ignorent des données pourtant présentes dans le corpus censé leur servir de base (*i.e.* poésie archaïque et Coran). Elles ignorent, comme hors de leur objet même, toutes les évolutions observables en arabe standard moderne, mais dont on constate, quand on retourne aux textes, que très souvent elles s'originent en fait dans un très lointain passé. Cette inadéquation descriptive tient au caractère même, quelque peu paradoxal, de l'arabe classique. S'il est une *variété* de l'arabe, il n'est pourtant pas un *état* de cette variété, mais une *construction* : il n'y a pas de langue classique, en effet, sans intervention des grammairiens. Dans le cas arabe, le corpus servant de base à la construction lui est chronologiquement antérieur (d'où l'étiquette, qui n'est pas sans risque, de « préclassique » qu'on colle parfois à la langue de ce corpus ¹). Par suite, la construction agit comme un filtre par rapport au corpus, dans un sens ou dans l'autre, en ne reprenant pas à son compte des données attestées par le corpus, ou en « classicisant » à rebours des données de ce corpus ². Filtre en amont, la construction, devenant référence et même norme, notamment scolaire, agit en aval comme un écran : rien n'existe pour elle de la langue qu'on qualifie parfois, et, là encore, non sans risque, de « postclassique », ni, bien sûr, de la langue moderne... Pour

1. Le risque, comme plus loin avec l'étiquette de « postclassique », est évidemment de prendre « classique » comme un état de la langue. On peut se tirer d'affaire en parlant avec FISCHER (1970-1) de « périodes » respectivement préclassique, classique et postclassique de la langue.

2. Comme le font les « lectures » (*qirā'āt*) coraniques, du moins celles qui ont prévalu, car d'autres exhibent des données non classiques. L'exemple le plus connu est, sur le plan phonologique, l'introduction de la *hamza*, là même où sa place n'est pas marquée dans le ductus consonantique (*rasm*) et/ou le contexte indique qu'elle n'est pas réalisée, *e.g.* Cor. 19, 9, 42, 60, 67 « lu » *šay'an* (*šay'ā*, à la pause) alors que 1) le ductus consiste en un *šm* (sans points), un *yā'* (sans points) et un *'alif* et 2) *šay'ā* rime avec des mots en *-iyyā* (2-8, 10-14, 16-30, 32, 41, 43-58, 61-65, 68-73), plus rarement *-ayyā* (14, 31, 33, 59, 66), ce qui suggère une lecture soit *šayyā*, soit *šiyyā*, que l'on rapprochera du *š* de maint dialecte. Cela est d'ailleurs pour ainsi dire confirmé par 19, 74 *ri'yan* (> *ri'yā*), également lu *riyyā*, cf. AL-FARRĀ' (m. 207/822), *Ma'ānī al-Qur'ān*, t. 2, p. 171, qui donne cette lecture comme « médinoise » et la considère comme « bonne » (*ḡayyid*), justement du fait que *ri'yā/riyyā* rime avec des mots dépourvus de *hamza*...

rendre à la grammaire de l'arabe classique un peu plus d'adéquation descriptive et donc d'efficacité pédagogique, il est impératif, non seulement de revenir aux textes, mais encore d'introduire une dimension diachronique. Nous reprendrons ici la même sélection de moments : l'arabe coranique, l'arabe des traités médiévaux, le moderne arabe de presse. Le premier sera représenté essentiellement par la sourate 2 *al-Baqara* ; le second par *'Ayyuhā al-walad* de Ġazālī (m. 505/1111) ; le troisième par le corpus constitué par Girod (2000). Nous ne nous interdirons pas des excursions dans d'autres textes, ni dans les dialectes.

1. 'IN EN ARABE CORANIQUE ³

1.1. STATISTIQUES

Il y a 58 *'in* dans la sourate *al-Baqara*. Un est négatif (2, 78). Deux autres sont des formes « allégées » de *'inna* (2, 143 et 2, 198) ⁴. Il en reste donc 55. Sur ces 55, trois, dont un *'in šā'a llāh* (2, 70), sont insérés dans une autre structure (2, 180 et 2, 246). Nous en traiterons plus loin sous la rubrique « cas particuliers ». Il en reste donc 52. Sur ces 52, on a 17 fois l'ordre *q 'in p*, contre 35 l'ordre *'in p, (fa-) q*. Ce dernier est donc très largement dominant. Sur ces 35, on a 30 fois une séparation de *'in p* et *q* au moyen de *fa-* ou *fa-'inna*. Les systèmes « brisés » ⁵ sont donc beaucoup plus nombreux que les systèmes non brisés. Sur les 5 systèmes non brisés, trois sont en fait des *la-'in* qui posent des problèmes spécifiques. Il reste donc 2 « purs » *'in p, q* qui tous deux ont la forme *'in yaf'al, yaf'al* (2, 85 et 284).

Ainsi cette première statistique montre que la structure privilégiée par les grammaires est très largement minoritaire (2/52 !) et plus encore avec l'accompli que l'inaccompli apocopé. Nous n'avons aucun exemple de *'in fa'ala, fa'ala* dans la sourate 2 et une seconde statistique vient confirmer ce fait. Giolfo (2004) a relevé dans le Coran 65 systèmes hypothétiques *'in p, q* où *p* et *q* sont des phrases positives : 59 ont la forme *'in yaf'al, yaf'al*, contre seulement 6 la forme *'in fa'ala, fa'ala* ⁶.

1.2. LES SYSTÈMES 'IN P, Q

1.2.1. 'Illā yaf'al, yaf'al et 'in yaf'al, lā yaf'al

Considérons les deux exemples de la sourate 2 :

- (1) *wa-'in ya'tūkum 'usārā tufādūhum* (2, 85)
« S'ils se constituent prisonniers, vous les rançonnez »

3. Je n'ai pas pu consulter, à mon grand regret, la thèse de TIETZ (= JACOBI) (1963), spécialement dédiée à l'arabe coranique.

4. Bien que 'AMĀYIRAH et AL-SAYYID (1986) ne distinguent pas entre ces différents *'in*, le *'in* négatif est repérable parce que suivi de *'illā* et le *'in* « allégé » parce que suivi de *la-* devant le *ḥabar*.

5. Terminologie reprise de GÄTJE (1984). Ce dernier ne traite cependant pas de *fa-* comme marque de la brisure des systèmes conditionnels, sur le plan logique.

6. 3, 144 ; 17, 7 et 8 ; 22, 11 (2 fois) et 25, 10, auxquels on doit ajouter 4, 72, 141 (2 fois), soit 9 contre 59 *'in yaf'al, yaf'al*.

(2) *Wa-'in tubdū mā fī 'anfusikum 'aw tuhfūhu yuhāsibkum bihi llāhu* (2, 284)

« si vous dévoilez ce qui est en vous ou si vous le cachez, Allah vous en demandera compte ».

Protase et apodose de ces deux exemples sont toutes deux des phrases positives. Or, si l'on élargit l'enquête à l'ensemble du corpus coranique, on a tôt fait d'observer qu'apparaît dans les systèmes en 'in la négation *lā yaf'al*, tant dans la protase, sous la forme *'illā yaf'al*, comme dans Cor. 8, 73 :

(3) *wa-'illā tafalūhu takun fitnatun fī-l-'arḍi wa-fasādun kabīr*

« et si vous ne faites pas, il y aura une rébellion sur terre et une grande corruption ⁷ »

que dans l'apodose, comme dans Cor. 6, 25 :

(4) *wa-'in yaraw kulla 'āyatin lā yu'minū bihā*

« et s'ils voient quelque signe, ils n'y croient pas ⁸ ».

Curieusement, cet emploi, pourtant illustré par de nombreux exemples, n'est pas du tout relevé ou l'est seulement pour la protase par mainte grammaire arabisante. Dans la première catégorie, on trouve Silvestre de Sacy (1831) qui donne pourtant en II, 572 un exemple de protase en *'illā yaf'al*⁹. Il en va de même de Caspari (1880) qui donne pourtant p. 459 un exemple d'apodose en *lā yaf'al*¹⁰. Dans la seconde catégorie, on trouve Wright (1896-8), qui note explicitement l'emploi pour la protase (t. II, p. 49)¹¹, non pour l'apodose, même si on y trouve (t. II, p. 23) un exemple de protase et d'apodose en *lā yaf'al*, sinon pour une conditionnelle « totale » en 'in, du moins pour une conditionnelle « partielle » en *man*¹².

7. Autres exemples : 9, 39, 40 ; 11, 47 ; 12, 33.

8. Autres exemples : 6, 70 ; 7, 146, 193, 198 ; 9, 8 ; 14, 34 ; 16, 18 ; 22, 73 ; 35, 14, 18 ; 36, 23 (deux) ; 49, 14.

9. *'illā tanzil tuṣīb ḥayran* « si tu ne descends pas, tu t'en trouveras bien ». Le contexte indique cependant que Silvestre de Sacy a lu (et traduit) comme *'illā tanzil* ce qui doit en fait être lu comme *'alā tanzilu* et traduit par « Que ne descends-tu pas ? ». C'est en effet le dernier exemple « exprimant une invitation » d'une liste de cinq, dont les premier, deuxième, troisième et quatrième sont respectivement un impératif, un prohibitif, une interrogation et un souhait. C'est la liste traditionnelle, depuis SIBAWAYHI, m. 177/793 (*Kitāb*, III, p. 93) des cinq types de phrase pouvant avoir une apodose à l'apocopé (cf. également DÉVÉNYI, 1988, p. 28).

10. Il cite en fait Cor. 35, 14 *'in tad'ūhum lā yasma'ū du'ā'ahum wa-law sami'ū mā stağābū* « si vous les appelez, ils n'entendent pas votre appel et quand même ils l'entendraient, ils ne vous répondraient pas », non pour illustrer cet emploi, mais pour illustrer la différence entre condition et hypothèse (i.e. potentiel et irréel) !

11. « The jussive in the protasis is necessary if the verb be preceded by the negative *lā*, thus after *'illā* », proposition illustrée par Cor. 9, 40.

12. *Fa-man yastağir-nā lā yaḥaf ba'da 'aḡdinā wa-man lā yuṣālih-nā yabit ġayra nā'imīn* « he who seeks our protection has nothing to fear after our covenant ; but he who does not come to terms with us will pass his nights without sleep ». Une remarque de WRIGHT (t. II, p. 347) montre qu'il ne prend pas la mesure de cet emploi : « with the negatives *lam* and *lā*, the use of *fa-* is optional. If *fa-* be inserted, *lā* requires the imperfect indicative after it ». Cette dernière assertion est doublement fautive. On trouve *lā yaf'alu*, sans *fa-*, comme on trouve *lā yaf'al* avec *fa-*. Le premier cas constitue un casse-tête pour les grammairiens. Dans le second cas, *fa-* est contrastif, faisant la différence entre interprétation assertive « il fera » et interprétation prohibitive (« Qu'il ne fasse pas ! »). TRUMPP (1881) note aussi l'emploi de *lā yaf'al* pour la protase de la conditionnelle « partielle » (p. 368) avec l'exemple de *man lā yu'min yudan* « wer nicht glaubt, wird gerichtet » et « totale » (p. 374, sous la forme *'illā*), non pour l'apodose, et alors même qu'il en donne un exemple p. 388.

Plus près de nous, Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952) mentionnent (p. 461) l'emploi de *'illā*, comme négation de *'in*, illustré (p. 462) par Cor. 8, 74 (en fait : 73). Ils donnent p. 451 l'exemple de Cor. 16, 18 pour illustrer, non l'emploi d'une apodose négative en *lā yaf'al*, mais la proposition « la protase vient le plus souvent avant l'apodose » et p. 452 celui de Cor. 7, 192 (en fait : 193) pour illustrer la proposition « Parfois, pourtant, on trouve des apodoses verbales négatives sans *fa-*. Mais cette construction paraît exceptionnelle et ne s'est pas maintenue ». Autrement dit, pour eux, une apodose négative *lā yaf'al* juxtaposée à la protase est une espèce d'anomalie, contrevenant à ce qu'ils considèrent être la « norme », à savoir séparation de la protase et de l'apodose par *fa-* « si, étant verbale, le verbe ne vient pas immédiatement en tête de la proposition ¹³ ».

Que cette construction, qui n'a rien d'exceptionnel (on a vu ci-dessus que le Coran attestait de plus d'apodoses en *lā yaf'al* que de protases en *'illā yaf'al...*) « ne se soit pas maintenue », c'est ce que note explicitement Fischer (1970-1, p. 18), en présentant l'emploi de *'illā yaf'al* comme un trait spécifique de l'arabe préclassique (par opposition à l'emploi classique *'in lam yaf'al*). Fischer (1987) répète cela (p. 204, § 452), mais § 450, c) Anm. 2, il écrit : « Im negierten Nachsatz steht *lam* mit Apoc. Vorklassisch ist *lā* mit Apoc. möglich » [« dans l'apodose négative, on a *lam* avec l'apocopé ; à la période préclassique, *lā*, avec l'apocopé est possible »], donnant l'exemple de Cor. 7, 193.

Il est vrai que, longtemps avant Fischer, Reckendorf (1921) écrivait (p. 487) : « *lam* mit Apok., ist die Verneinung des Perf. (...). Seltener ist *lā* mit Apok., das als Verneinung eines Apok. zu verstehen ist » [« *lam* avec apocopé est la négation de l'accompli (...). Plus rare est *lā* avec l'apocopé, qui est à comprendre comme la négation d'un apocopé »], donnant Cor. 8, 74 (en fait 73) comme exemple de protase négative *'illā yaf'al* et un vers d'Imru' al-Qays comme exemple d'apodose négative en *lā yaf'al*.

Enfin, Peled (1992) signale (p. 17) que *'illā yaqtul* « clearly belongs to an earlier stage of Arabic », citant Fischer et Reckendorf pour l'opinion que cette forme est « the negative counterpart of *in yaqtul* in pre-classical Arabic ». En revanche Peled, bien que rappelant en note que Reckendorf donne un exemple d'apodose négative *lā yaf'al*, n'envisage lui-même cette dernière que coordonnée à une apodose positive *yaf'al*. Le fait qu'il n'y ait pas moins de 14 exemples d'apodose négative *lā yaf'al* dans le Coran (contre seulement 5 exemples de protase *'illā yaf'al* d'une part et trois exemples d'apodose négative *lā yaf'al* coordonnées d'autre part ¹⁴) montre : 1) que le phénomène n'est pas rare et 2) que la coordination ne joue aucun rôle dans l'affaire ! Ainsi l'ouvrage le plus récent en matière de conditionnelles en arabe classique ne prend pas l'exacte mesure de cet emploi ¹⁵.

En fait, on peut et même on doit aller plus loin que Reckendorf et Fischer. Certes, la formulation du premier implique, si *lā yaf'al* est à comprendre comme la négation de *yaf'al* et *lam yaf'al* comme celle de *fa'ala*, qu'avec *'in yaf'al*, *yaf'al*, on a les négations *'illā yaf'al*, *yaf'al* et *'in yaf'al*, *lā yaf'al*, tandis qu'avec *'in fa'ala*, *fa'ala*, on a les négations *'in lam yaf'al*, *fa'ala* et *'in fa'ala*,

13. On se demande ce qu'ils font de *lam yaf'al*...

14. Une à une apodose positive (47, 36), une à deux apodoses positives (9, 39) et une à une apodose elle-même négative (36, 23).

15. Cela tient sans doute au fait qu'il se fonde (p. 11) sur un corpus « from early classical Arabic prose », s'étalant du VIII^e au X^e siècle.

lam yaf'al. En ce sens, en arabe préclassique, si *lā yaf'al* est bien une négation « possible », au même titre que *lam yaf'al*, elle n'en est pas moins la négation *nécessaire* de *yaf'al* comme *lam yaf'al* est la négation *nécessaire* de *fa'ala*. De même, si elle peut sembler « plus rare » que *lam yaf'al*, au point de passer inaperçue, quand on ne distingue pas entre périodes préclassique et classique de l'arabe, elle apparaîtra au contraire comme bien plus fréquente que *lam yaf'al*, quand on observe qu'elle est en fait limitée à la période préclassique. On a noté ci-dessus que, dans le Coran, il n'y avait que 9 exemples de *'in fa'ala*, *fa'ala* contre 59 *'in yaf'al*, *yaf'al*. Or, on n'y trouve aucun exemple ni de *'in lam yaf'al*, *fa'ala* ni de *'in fa'ala*, *lam yaf'al*, alors qu'on a 4 *'illā yaf'al yaf'al* et 14 *'in yaf'al lā yaf'al*. Si on élargit l'enquête à l'ensemble de l'arabe préclassique, en y incluant un corpus de poésie archaïque, en l'espèce celui des *Mu'allaqāt*¹⁶, on trouve 24 occurrences de *'in* : 12 sont des systèmes *'in p, q* ; 9 de ces systèmes sont à l'apocopé, dont 2 avec protase en *'illā yaf'al*, et 3 à l'accompli, dont un seul exemple de *'in fa'ala*, *lam yaf'al*¹⁷. La conclusion s'impose d'elle-même : en arabe préclassique, il y a en fait pour les systèmes *'in p, q* deux sous-systèmes *yaf'al/lā yaf'al* et *fa'ala/lam yaf'al*, le premier l'emportant très largement sur le second, la forme négative du second étant même inexistante dans le Coran et marginale en poésie...

Un dernier mot. Qu'on ne trouve d'apodose négative *lā yaf'al* qu'en corrélation avec une protase positive *'in yaf'al* ne veut pas dire qu'inversement on ne trouve de protase négative *'illā yaf'al* qu'en corrélation avec une apodose positive *yaf'al*. On a vu ci-dessus qu'on a dans le Coran 5 protases *'illā yaf'al*, mais seulement quatre systèmes *'illā yaf'al yaf'al*. On trouve en effet aussi (Cor. 9, 40) :

- (5) *'illā taṣurūhu fa-qad naṣarahu llāhu*
« Si vous ne le soutenez pas, Allah, lui, l'a soutenu »

où on a *lā yaf'al* dans la protase d'un système brisé *'in p, fa-q*. Il suffit d'observer qu'on a, d'une part et parallèlement, Cor. 12, 77 :

- (6) *wa-'in yasriq fa-qad saraqah 'ahun lahu min qablu*
« s'il vole, c'est qu'un frère à lui a volé auparavant »

et d'autre part Cor. 9, 58 :

- (7) *fa-'in 'u'tū minhā raḍū wa-'in lam yu'taw minhā 'idā hum yashuṭūn*
« Si on leur en donne, ils sont satisfaits, mais si on ne leur en donne pas, les voilà qui se fâchent »

pour arriver à la conclusion que *lā yaf'al* et *lam yaf'al* sont respectivement les négations de *yaf'al* et *fa'ala* aussi bien dans la protase des systèmes brisés *'in p, fa-q* que dans la protase ou l'apodose des systèmes liés *'in p, q*.

16. Ici dans la version commentée par Zawzanī (m. 486/1093).

17. ṬARĀFA, *Mu'allaqa*, v. 36 *'in šī'tu lam turqil wa-'in šī'tu 'arqalat* « si je veux, elle baisse, si je veux, elle presse / L'allure... ».

Ceci explique cela. Reckendorf qui, semble-t-il, considère les choses de manière plus « paradigmatic » que « syntagmatic »¹⁸ parvient à la conclusion, que nous faisons nôtre, de *lā yaf'al* négation de *yaf'al* et de *lam yaf'al* négation de *fa'ala*, tout en restant en deçà de notre propre conclusion d'un double système *'in ('illā) yaf'al*, (*lā) yaf'al* / *'in fa'ala (lam yaf'al)*, *fa'ala (lam yaf'al)*.

1.2.2. Révision de l'hypothèse

Si : 1) on trouve déjà des *'in fa'ala*, *fa'ala* dans le Coran, mais encore aucun *'in fa'ala*, *lam yaf'al* (ou *'in lam yaf'al*, *fa'ala*) et 2) on ne trouve jamais *lam yaf'al* en corrélation avec *yaf'al*, il faut alors réviser l'hypothèse que nous avons faite en 2003 (Larcher, 2004). Nous avons alors suggéré de dériver le système *fa'ala/lam yaf'al* du système *yaf'al/lā yaf'al*, via la négation *lam yaf'al*, se substituant à *lā yaf'al* et amenant dans son sillage la forme positive *fa'ala*. Il nous faut en fait revenir à l'hypothèse que nous avons écartée, celle d'une double origine des systèmes en *'in*, l'une jussive et l'autre assertive.

1.2.2.1. Origine jussive

Si l'on observe : 1) que l'apocopé *yaf'al* peut constituer la phrase C_2 d'un couple de phrases coordonnées, au sens de Bally (1965)¹⁹, C_1C_2 où C_1 est, non pas une conditionnelle, mais une phrase jussive (impératif, injonctif, prohibitif) et 2) qu'un tel couple C_1C_2 peut avoir une interprétation conditionnelle (si C_1 , C_2) mais aussi finale (C_1 pour que C_2)²⁰, on pourrait faire l'hypothèse que *'in* C_1 est venu se substituer à C_1 jussif pour lever l'ambiguïté existant dans l'interprétation des couples C_1C_2 : l'emploi de *yaf'al/lā yaf'al* derrière *'in* relie immédiatement la phrase conditionnelle à la phrase jussive. Notons, à cet égard, une différence fondamentale entre *Sībawayhi* et ses successeurs : alors qu'*Ībn al-Sarrāġ* (m. 316/929), par exemple, conçoit *'in* comme un opérateur binaire s'appliquant à un couple de phrases *yaqūmu Zaydun* et *yaqūmu 'Amrun*, dont il détermine l'apocope²¹, *Sībawayhi* considère que *'in* détermine seulement l'apocope du verbe de la protase et que c'est

18. Il donne l'exemple de Cor. 11, 49 (en fait 47) : *'illā taġfir lī wa-tarḥamnī 'akun mina l-ḥāsirīn* « Si tu ne me pardonnes pas et n'as pas pitié de moi, je serai au nombre des perdants », observant « qu'en revanche, dans le verset parallèle 7, 22 [en fait 23], on a *lam* » (dagegen, in der Parallelstelle 7, 22 *lam*) *wa-'in lam taġfir lanā wa-tarḥamnā la-nakūnanna mina l-ḥāsirīn* « Si tu ne nous pardonnes pas et n'as pas pitié de nous, nous serons assurément au nombre des perdants ». Le parallélisme n'est pas parfait : à la protase négative *'illā yaf'al* correspond une apodose *yaf'al* ; à la protase négative *'in lam yaf'al* correspond une apodose *la-yaf'alanna* (inaccompli énergétique). RECKENDORF (1895-1898 : 686, Anm. 1) en fait cependant la remarque.

19. BALLY (1965 : 56) appelle « coordination » tout ensemble de deux phrases, syntaxiquement coordonnées ou juxtaposées, dans la relation sémantique de thème à propos. Le fait que la seconde prenne la première pour thème implique une anaphore, e.g. « Il gèle. Nous ne sortirons pas », qui équivaut à « Il gèle (et, à propos du fait qu'il gèle, j'ajoute :) Nous ne sortirons pas ».

20. Ceci est confirmé par la maxime *fariq tasud*, adaptation arabe du « diviser pour régner » (lat. *divide ut regnes*), où en français comme en latin apparaît bien une proposition « finale ». Sur ces structures, cf. PELED (1987).

21. *Uṣūl*, I, p. 43. On trouvera le texte cité et traduit dans LARCHER (2000, p. 194, n. 3).

l'ensemble *'in yaf'al* qui détermine celle du verbe de l'apodose²². Pour le dire dans les termes de Bally (1965) revisité par Ducrot (1972), alors que pour Ibn al-Sarrāğ *'in yaf'al yaf'al* est une « phrase liée » affirmant une relation d'implication entre *p* et *q*, pour Sībawayhi *'in yaf'al, yaf'al* reste une « coordination » de phrases où dans le cadre d'une supposition, constituant le thème, on fait une assertion, constituant le propos.

1.2.2.2. Origine assertive

Si l'on observe : 1) que *lam yaf'al* est bien installé comme négation de *fa'ala* dans les phrases assertives ; 2) que, sans exception, c'est *fa'ala/lam yaf'al* que l'on trouve dans les systèmes *q, 'in p* (19 exemples, tous positifs, dans la sourate *al-Baqara*) et 3) que *'in fa'ala/lam yaf'al* l'emporte sur *'in yaf'al/lā yaf'al* dans les systèmes brisés *'in p, fa-q* (22 *'in fa'ala* et 4 *'in lam yaf'al* contre seulement 4 *'in yaf'al* dans la sourate *al-Baqara*), on pourrait faire l'hypothèse qu'employé avec l'accompli, *'in* ne fait rien d'autre que suivre, avec retard, le comportement syntaxique de... *'idā*. *'idā* est un circonstant qui, avec la phrase *p* qu'il a dans son champ, constitue ce qu'on appelle dans notre tradition une subordonnée circonstancielle, c'est-à-dire un complément circonstanciel se rattachant au verbe de la principale : à ce stade, la phrase *q 'idā p* n'est encore qu'une phrase complexe, dans un des constituants de laquelle est imbriquée une autre phrase. Mais une telle phrase a vocation à devenir un complexe de phrases, par segmentation²³ : il suffit d'une pause entre *q* et *'idā p*, soit *q, 'idā p*, pour que *q* devienne le thème et *'idā p* le propos ; ou encore déplacer *'idā p* en tête de phrase, pour qu'il devienne le thème et *q* le propos (*'idā p, q*). On admet généralement que, dans cette dernière configuration tout particulièrement, l'emploi de l'accompli dans les deux segments y a valeur d'omnitemporel et tire le circonstanciel vers l'éventuel²⁴. Or, cet emploi est très largement dominant en arabe coranique : dans la sourate 2, on a 31 occurrences de *'idā* ; 12 ont la forme *'idā fa'ala, fa'ala* contre 11 la forme *'idā fa'ala fa-q* et 9 la forme *q 'idā fa'ala*. Ce qui permet de dire que *'in* suit avec retard la syntaxe de *'idā*, ce n'est pas seulement les statistiques (le très petit nombre de *'in fa'ala, fa'ala* comparé au très grand nombre de *'idā fa'ala, fa'ala*), mais encore le fait qu'on a dans le Coran des exemples de *'idā lam yaf'al, fa'ala* et *'idā fa'ala, lam yaf'al, e.g. 7, 203* :

22. *Kitāb*, III, p. 62-63. Le texte est cité, traduit, commenté et illustré par un schéma très éloquent dans DÉVÉNYI 1988, p. 18-19.

23. Concept également repris de BALLY (1965). Bally appelle segmentée la phrase, dont une partie est prise pour thème par le reste de la phrase, qui en constitue le propos. Chez Bally, la segmentation et la coordination ont en commun la structure thème/propos et en diffèrent de concerner, la première, une phrase, et, la seconde, deux.

24. BRAVMANN (1953, 1977), en particulier, propose de dériver l'usage non temporel de l'accompli dans les conditionnelles de son usage comme prétérit dans les temporelles. Le terme d'éventuel est repris de BLACHÈRE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES (1952 : 450, 455) qui rapprochent explicitement (p. 456) *'idā* de l'allemand *wenn*, qui a la même ambiguïté (« quand/si »). Ces auteurs estiment qu'à l'époque préclassique on peut également employer l'inaccompli indicatif, donnant comme exemple Cor. 28, 53 *'idā yutlā 'alayhim qālū* « et quand (ou si) il leur est lu, ils disent ». Le contraste des deux formes et le contexte (28, 51 : *alladīna 'ātaynāhumu l-kitāba min qablihi hum bihi yu'minūn* « ceux auxquels nous avons donné l'Écriture, avant celle-ci, eux, ils y croient ») suggèrent plutôt une interprétation soit temporelle : « alors qu'on la leur récitait, ils ont dit "nous y avons cru, etc." », soit aspectuelle « *tandis qu'on la leur récitait, ils disent...* » (c'est la conjonction, soulignée, qui dans la traduction française véhicule la valeur aspectuelle de la forme verbale arabe).

(8) *wa-'idā lam ta'tihim bi-'āyatin qālū lawlā iğtabaytahā*
 « et quand tu ne leur apportes pas de signe, ils disent : Que ne l'as-tu pas choisi [par toi-même] ! »

et 25, 67 :

(9) *'idā 'anfaqū lam yusrifū wa-lam yaqturū*
 « quand ils dépensent, ils ne se montrent ni prodigues, ni avares ».

Autrement dit, l'arabe coranique atteste de l'existence tout à la fois d'un système conditionnel potentiel complet de forme *'in ('illā) yaf'al (lā) yaf'al* et d'un système éventuel complet de forme *'idā fa'ala (lam yaf'al) fa'ala (lam yaf'al)*. L'éventuel étant sémantiquement proche du potentiel, ce qui devait arriver arriva, c'est-à-dire un entrecroisement des deux systèmes aboutissant déjà à quelques *'in fa'ala fa'ala*, mais pas encore au système complet qu'on trouvera ultérieurement *'in fa'ala (lam yaf'al) fa'ala (lam yaf'al)*. Si notre hypothèse est correcte, il n'est donc pas tout à fait exact de dire qu'il existe, à l'époque préclassique, un double système des conditionnelles en *'in -yaf'al/lā yaf'al//fa'ala/lam yaf'al* qui s'est fondu, en arabe classique, en un nouveau système *yaf'al/fa'ala//lam yaf'al*. Il serait plus exact de dire qu'il existe deux systèmes, l'un conditionnel et l'autre éventuel, le conditionnel évoluant sous l'action de l'éventuel. En revanche, il existe bien, en arabe coranique, un dédoublement des systèmes en *'in*, comme on va maintenant le voir.

1.3. LES SYSTÈMES LA-'IN P (LA-) Q ²⁵

Dans trois cas, *'in* est précédé de *la-* :

(10) *La-'in ittaba'ta 'ahwā'ahum ba'da llađī ġā'aka mina l-'ilm mā laka min Allāhi min waliyyin wa-lā naşirin*
 (Cor. 2, 120)

« Supposons que tu suives/aies suivi leurs caprices, après la connaissance qui t'est venue, (alors) à toi, pas de patron ni de soutien par rapport à Allah ! »

(11) *La-'in 'atayta llađīna 'ūtū l-kitāba bi-kulli 'āyatin mā tabi'ū qiblatakum wa-mā 'anta bi-tābi'in qiblatahum wa-mā ba'đuhum bi-tābi'in qiblata ba'đin* (Cor. 2, 145/1)

« Supposons que tu sois venu à ceux à qui a été donnée l'Écriture avec quelque *'āya* : ils n'ont pas suivi ta *qibla* et, toi, tu ne suis pas la leur et les uns ne suivent pas la *qibla* des autres ! »

(12) *La-'in ittaba'ta 'ahwā'ahum ba'da llađī ġā'aka mina l-'ilm 'inna-ka 'iđan la-mina z-zālimīn* (Cor. 2, 145/2)

« Supposons que tu suives/aies suivi leurs caprices, après la connaissance qui t'est venue, c'est donc que tu fais partie des injustes ! »

La-'in présente des propriétés spécifiques, qui n'apparaissent cependant que si l'on étend les statistiques à l'ensemble du Coran. Il y a 59 occurrences de *la-'in* dans celui-ci.

25. PELED (1992) n'envisage que ce que nous appelons ici le système majoritaire et KINBERG (1981-2), à l'inverse, que les « déviations » par rapport à ce système.

Dans la protase on ne trouve que la forme positive *fa'ala* (50 fois) ou la forme négative *lam yaf'al* (9). L'apodose est 44 fois introduite elle-même par *la-*. Les 15 fois où elle ne l'est pas, c'est que l'apodose est une phrase négative (8 fois) ou une phrase introduite par *'inna* (7 fois). Ce sont justement ces deux cas qu'illustrent les trois occurrences de *la-'in* dans la sourate 2. La double incompatibilité de *la-* avec la négation et *'inna*²⁶ suggère que ce *la-* a non seulement à voir avec l'affirmation, mais encore l'affirmation renforcée. Sur ces 44 fois, *la-* introduit un inaccompli énergique, lourd (40 fois) ou léger (1 fois). Comme *la-yaf'alanna* est par excellence la forme se rencontrant dans le champ d'un serment, c'est sûrement ce qui conduit les grammairiens arabes à voir dans ce *la-* un *lām* d'apodose, non de la condition, mais d'un serment sous-entendu, qu'« annonce » ou « prépare » celui précédant *'in* (appelé pour celle raison *lām al-mu'dīna* ou *al-muwattī'a*)²⁷. De même, c'est la considération de Cor. 59, 11/1 :

(13) *La-'in 'uḥriḡtum la-naḥruḡanna ma'akum wa-lā nuṭī'u fikum 'aḥadan 'abadan*

« si vous êtes expulsés, nous sortirons avec vous et nous n'obéirons jamais à quelqu'un contre vous »

et de Cor. 59, 12/1 :

(14) *la-'in 'uḥriḡū lā yaḥruḡūna ma'ahum*

« s'ils sont expulsés, ils ne sortiront pas avec eux »

qui conduit un grammairien comme Sībawayhi à voir dans *lā yaf'alu* le pendant négatif de *la-yaf'alanna*²⁸. Sur les 8 cas d'apodose négative, celle-ci a trois fois la forme *lā yaf'alu*. On peut donc « abstraire » un système majoritaire complet de forme *la-'in fa'ala* (*lam yaf'al*) *la-yaf'alanna* (*lā yaf'alu*), auquel on peut rattacher deux variantes, l'une concernant la protase, l'autre l'apodose : 1) dans trois cas, *la-* manque devant *in*, l'apodose ayant cependant la forme *la-yaf'alanna* (5, 73 ; 7, 23 ; 59, 11) ; 2) dans un cas, on a un énergique « léger » *yaf'alan* (96, 15)²⁹, son caractère de variante de l'énergique « lourd » *yaf'alanna* étant établi par le fait qu'en un autre cas on a une coordination du lourd et du léger (12, 32)³⁰. Le

26. Dans le cas de *'inna* cependant, selon Kinberg (1981-2) renvoyant à la grammaire arabe traditionnelle, il faudrait considérer le *la-* devant le *ḥabar* comme provenant du déplacement du *la-*, normalement en tête d'apodose.

27. Je suis la description de IBN HIŠĀM AL-ANŠĀRĪ, *Muḡnī l-labīb*, t. I, p. 259-260. Notons cependant qu'à côté de (11) qui exhibe une apodose *mā fa'ala*, nous trouvons Cor. 30, 51 *wa-la-'in 'arsalnā riḥan fa-ra'aw-hu muṣfarran la-zallū min ba'dihi yakfurūn* « Si nous envoyons un vent et qu'ils le voient tout jaune, ils continuent d'être incrédules », qui exhibe une apodose *la-fa'ala*. Or *la-fa'ala/mā fa'ala* est exactement l'apodose, respectivement positive et négative, des systèmes hypothétiques en *law*. Il vaut mieux parler avec HUEHNERGARD (1983) d'un *la-* « asseverative » : ce que noterait un pragmaticien, c'est que ce *la-*, en fait, « répond » toujours à quelque chose : ici un serment, là une condition, là encore (cas de *'inna*) un thème, serment et condition étant eux-même des thèmes, au sens de Bally.

28. *Kitāb*, III, p. 117.

29. *Kallā la-'in lam yantahi la-nasfa'a (am) bi-l-nāṣiyah* « Que non ! S'il ne s'arrête pas, nous le traînerons par le toupet ».

30. *Wa-la-'in lam yaf'al mā 'āmuruḥu la-yusḡananna wa-la-yakūnā (am) mina l-sāḡirīn* « s'il ne fait pas ce que j'ordonne, il sera emprisonné et sera au nombre des misérables ». Notons incidemment que, dans les deux cas, cet inaccompli énergique léger est orthographié, non avec un *nūn*, mais avec un *'alif*, ce qui correspond à une prononciation

système majoritaire, avec ses deux variantes, peut alors être noté *(la)-'in fa'ala (lam yaf'al) la-yaf'alan(na) (lā yaf'alu)*, représenté par 47 exemples. En faisant de *la-q* l'apodose non de *la-'in*, mais d'un serment, les grammairiens arabes ne sauraient mieux dire que la structure *la-'in p la-q* est une suite de deux actes de parole : une supposition, suivie d'une assertion renforcée. Dans le cas majoritaire, *la-'in fa'ala la-yaf'alanna (lā yaf'alu)*, on note le contraste des deux formes verbales dans la protase et l'apodose : on retrouve un tel contraste dans les systèmes conditionnels en général, dans maint dialecte et en arabe moderne. Par suite on peut hésiter. Il peut s'agir d'un emploi purement formel de l'accompli, lié à la particule de condition, le temps-aspect-modalité étant donné par le seul verbe de l'apodose. Mais, dans la mesure où il y a deux actes d'énonciation, il n'est pas exclu de pouvoir interpréter ces deux formes par rapport au présent de l'énonciation, soit : « Je suppose que *p* a eu lieu. J'affirme alors solennellement que *q* aura lieu ».

1.4. LES SYSTÈMES 'IN P FA-Q

On a vu ci-dessus que sur les 35 systèmes où la protase précède l'apodose, celle-ci est séparée de celle-là par *fa-* 30 fois et, donc, que les systèmes *'in p fa-q* apparaissent très largement majoritaires. Pour les grammairiens arabes, *fa-* apparaît entre protase et apodose chaque fois que l'apodose a une autre forme que celle requise pour être protase³¹. Ce qui permet de prédire que *fa-* apparaîtra si l'apodose n'est pas une phrase verbale ou, si elle l'est, qu'elle a une autre forme que *fa'ala* ou *lam yaf'al*, auxquels il convient d'ajouter *lā yaf'al* en arabe préclassique. Néanmoins, on pourrait trouver *fa-* devant ces structures mêmes, mais il aurait alors une valeur *contrastive*.

Dans Larcher (2000), on a proposé de voir dans ce *fa-* non seulement la marque d'une rupture formelle, mais tout autant celle d'une rupture sémantique³². Si *'in p, q* marque une relation logique d'implication, *'in p, fa-q* ne marque jamais une telle relation. Dit, comme nous l'avions fait alors, dans les termes de Bally revisité par Ducrot, *'in p, q* marque une « subordination sémantique » et *'in p, fa-q* une « coordination sémantique », interprétables respectivement comme une connexion logique et une connexion pragmatique.

pausale de *-an* en *-ā*. Cela n'empêche pas les grammairiens lecteurs d'en faire une lecture non pausale en le traitant analogiquement au *tanwīnan* du nom, c'est-à-dire en ajoutant une double *fatha*. Et c'est à ce *-an*, « lu » bien que non écrit, que le *taǧwīd* applique une assimilation (*idjām*) totale dans le premier cas, partielle dans le second, le *nūn* devenant *mīm* au contact du *bā'* et du *mīm*.

31. Cf., par exemple, IBN HIŠĀM AL-ANŠĀRĪ, *Mugnī l-labīb*, t. I, p. 176.

32. Cette double rupture formelle et sémantique est bien étudiée, depuis au moins RECKENDORF (1895-1898 : 703-707), dans la linguistique arabe d'expression allemande, sous le nom de « Bedingungssätze mit Verschiebung ». Ce dernier terme est difficile à traduire en français (à peu près « décalage »). JACOBI (1967 : 86) parle de « Sätze mit logischem Bruch », reprise par LEWIN (1970) « sentences with a logical break ». GÄTJE (1976) parle de « suites conditionnelles perturbées » (*gestört*). Notons que Reckendorf, tantôt repris et tantôt critiqué par ses successeurs allemands, donne - déjà ! - une définition « énonciative » de sa *Verschiebung*. Il y a *Verschiebung* (p. 704) à chaque fois que : « Aus dem Inhalte des Nebensatzes folgt nicht der Inhalt des Hauptsatzes, sondern die Tatsache, dass der Hauptsatz geäußert wird » [c'est Reckendorf qui souligne], soit : « du contenu de la subordonnée ne suit pas le contenu de la principale, mais le fait même que la principale est dite ». Dans la linguistique arabe d'expression française, en dehors de nous-même, une vision « énonciative » de *fa-*, puisant à d'autres sources que les nôtres, est proposée par AYOUB (2003), en termes de « rupture modale ». En anglais, PELED (1985) voit pareillement dans *fa-* le signe d'un *modal split* (et dans son absence, le corrélat d'un *modal interdependence*).

Rappelons cependant (Larcher, 1992) qu'Anscombe et Ducrot (1977) rebaptisent « subordination sémantique » ce que Bally lui-même appelle « phrase liée » et fondent dans une unique catégorie de « coordination sémantique » ce que Bally distingue sous les noms de « phrase segmentée » d'une part, de « phrase(s) coordonnée(s) » d'autre part. Bally lui-même considérerait la structure *q si p* (sans pause entre principale et subordonnée) comme une phrase liée³³. Il en va de même de Ducrot (1972), qui prenant acte que la phrase liée a une structure sujet-prédicat, développe la notion de « prédicat complexe ». En revanche, Bally considérerait la structure *q, si p* (avec pause entre principale et subordonnée) et la structure *si p, q* (où la subordonnée est antéposée à la principale) comme des exemples de phrases segmentées, de structure thème/propos³⁴. Ducrot (1972 : 118) considère explicitement l'éventuel *Quand on veut, on peut* comme un exemple de phrase liée, au motif « qu'il ne sert pas à affirmer un vouloir, puis, en rapport avec ce vouloir, un pouvoir (ce que ferait une coordination). Mais il affirme un rapport entre vouloir et pouvoir ». Ce qui n'empêche pas le même Ducrot de rompre un peu plus loin (p. 162-163) avec la vision logique de *si p, q* comme affirmant une relation de dépendance entre *p* et *q* en optant pour une vision pragmatique, comme suite de deux actes illocutoires où la supposition sert de cadre à l'assertion. Les visions respectivement logique et pragmatique des systèmes conditionnels *si p, q* correspondent à ce que Bally (1965) appelle « phrase liée » et « phrase segmentée », Ducrot (1972) « phrase liée » et « coordination », Ducrot et Anscombe (1977) « subordination » et « coordination sémantiques ».

Plus récemment, traitant du segmentateur *fa-*, éventuellement renforcé par *'inna* - d'où la notation *fa-('inna)* - en arabe classique et moderne (Larcher, 2006), nous avons décrit au moins quatre emplois, respectivement étiquetés comme « justificatif », « déductif », « énonciatif » et « oppositif », de ce *fa-('inna)* dans les apodoses des systèmes conditionnels de l'arabe coranique³⁵.

Nous nous contenterons de croiser ici les résultats de ces deux études. Aujourd'hui, nous suivrions Sibawayhi, plutôt qu'Ibn al-Sarrāġ, et Bally, plutôt que Ducrot... Par suite, nous considérerions *'in p, q* et *'in p fa-q* comme étant des phrases segmentées, la segmentation étant faible dans le premier cas, mais forte dans le second. Mais nous maintiendrions l'interprétation de la première comme une connexion logique (et même en un sens très

33. BALLY donne (p. 62) comme exemple de phrase liée « Je vous punirai si vous désobéissez » et (p. 73) « Nous sortirons s'il ne pleut pas ».

34. BALLY (p. 65) donne comme exemple de phrase segmentée « Si vous désobéissez, vous serez punis ». P. 64 il indique que la circonstancielle « Nous étions au jardin(.) lorsque l'orage éclata » est une phrase liée ou une phrase segmentée, selon qu'elle est prononcée d'une traite ou, au contraire, en marquant une pause entre principale et subordonnée. En ce dernier cas, elle équivaut alors à « Alors que nous étions au jardin, l'orage éclata », ce qui est syntaxiquement principale devenant sémantiquement subordonnée (thème) et vice-versa (propos).

35. On ne s'étonnera pas de nous voir transférer à *fa-'inna* des étiquettes qui, en français, sont accolées à *si* (notamment si « énonciatif » et si « oppositif »). La raison en est claire : le français, à la différence de l'arabe, ne marque pas formellement la différence entre connexion logique et connexion pragmatique. Notons que nous laissons de côté ici le *fa-'inna* « oppositif », car, en ce cas, le *'in* n'est pas conditionnel, comme dans Cor. 4, 103 *'in takūnū ta'lamūna fa-'inna-hum ya'lamūna kamā ta'lamūn* « Si, vous, vous souffrez, eux aussi souffrent, comme vous souffrez ».

étroit du terme) et de la seconde comme une connexion pragmatique. Sur la base de la sourate *al-Baqara*, on met *fā-* à chaque fois que :

1) *q* n'est pas une assertion, cf. 2, 23 (impératif), 24 (impératif), 94 (impératif), 209 (impératif *i'lam* : nous verrons en 3) le statut particulier de cet impératif, 271 (verbe d'éloge), 279 (impératif), 282 (injonctif), 283 (injonctif).

2) *q* a la forme, mais non le sens d'une assertion : dans Larcher (2000), on a cité le cas des performatifs. Dans la sourate 2, très « légiférante », ce cas est représenté par de nombreuses phrases, nominales ou verbales, qui tout en ayant la forme d'affirmations sont en fait des affirmations soit prescriptives, soit ascriptives, cf. 2, 193, 229, 230 (2 fois), 233 (2 fois), 240, 279. Parmi elles, deux « formules » se détachent : *lā ḡanāḡa 'alā-* « pas de grief à faire à... » et *lā yaḡillu li-* « x n'est pas licite à y ».

3) *q* a la forme et le sens d'une assertion, mais énonce un fait dont la vérité est indépendante de celle de *'in p*. C'est ce *fā-* que nous avons appelé « énonciatif ³⁶ », parce qu'il marque que *'in p* conditionne non la vérité de *q*, mais l'énonciation de *q*, comme dans Cor. 2, 192 :

(16) *fa-'in intahaw fa-'inna llāha ḡafūrun raḡīmūn*
« s'ils cessent, [sache qu']Allah est pardonnateur et miséricordieux ».

Il est paraphrasable par « si *p*, sache que *q* », ce « sache » apparaissant explicitement dans des contextes parallèles et fournissant ainsi un critère objectif du *fā-* « énonciatif », comme Cor. 2, 209 :

(17) *fa-'in zalaltum min ba'di mā jā'atkumi l-bayyinātu fa-'lamū 'anna llāha 'azīzun ḡakīm*
« si vous trébuchez après que vous sont venus les signes distinctifs, sachez qu'Allah est puissant et sage ».

4) *q* a la forme et le sens d'une assertion et sa vérité est bien dépendante de celle de *'in p*, mais sans que *q* soit, logiquement, le conséquent d'une inférence dont *p* serait l'antécédent. En fait, c'est *q* qui est, logiquement, l'antécédent d'une inférence si *q, p*, dont *p* est le conséquent. C'est ce *fā-* que nous avons appelé « déductif », parce qu'il marque que *q* peut se déduire de si *p*, compte tenu de l'existence de l'inférence si *q, p*. On en a un bel exemple en 2, 282 :

(18) *wa-'in tafalūhu fa-'innahu fusūqun bi-kum*
« si vous le faites, c'est qu'il y a de la perversité en vous ».

Il est clair que le fait qu'il y ait de la perversité chez les destinataires n'est vrai que pour autant qu'ils fassent l'action supposée par le locuteur. Mais il est non moins clair que cette éventuelle perversité ne serait pas la conséquence, mais au contraire la cause, de l'action objet de la supposition. Autrement dit, c'est l'existence d'une inférence implicite « Si vous

36. Par imitation du si « énonciatif » du français, illustré par « Si tu as soif, il y a de la bière au frigidaire », paraphrasable par « je te dis *q*, pour le cas où *p* » (Ducrot 1972, p. 176, 181).

êtes (étiez) pervers, vous le ferez (feriez)³⁷», qui permet de conclure, par une espèce de contraposition naturelle³⁸, de l'éventualité qu'ils le fassent à leur éventuelle perversité. Notons que, là encore, il existe un critère objectif, c'est la possible apparition de 'īdan dans *q*, comme dans Coran 10, 106 :

- (19) *fa-'in fa'alta fa-'inna-ka 'īdan mina-z-zālimīn*
« si tu agis [ainsi], c'est donc que tu es au nombre des injuste³⁹ ».

Cette énumération, exhaustive sur le plan du statut logique de *q* (absence de vérité, vérité indépendante ou dépendante de 'in *p*), permet également d'intégrer les descriptions sémantiques de détail. Ainsi entre dans le cas 3), le *fa-* que nous appelons « justificatif », comme dans Cor. 12, 77 (exemple (6) ci-dessus), où *q* (« un frère à lui a volé auparavant ») affirme un fait vrai indépendamment de l'hypothèse, l'assertion de *q* servant en fait à justifier la supposition de *p* (« s'il vole »).

De même, entrent dans le cas 4) les quelques exemples de 'in *p fa-lan yaf'ala* qu'on rencontre dans le Coran et qui s'expliquent par le fait que *lan yaf'ala* contredit la conclusion *r* pour laquelle *p* est un argument, comme dans Cor. 5, 42 :

- (20) *wa-'in tu'riḍ minhum fa-lan yaḍurrūka šay'an*
« si tu te détournes d'eux, ils ne te nuiront en rien ».

Malgré les apparences, *q* n'est pas la conséquence logique de 'in *p*, mais fait implicitement référence à une inférence de la vie quotidienne « si tu te détournes de quelqu'un, il te nuira », fondant ici l'acte d'argumenter⁴⁰.

1. 5. LES SYSTÈMES *Q*, 'IN *P*

Dans cette structure, la conditionnelle est postposée. Sur les 17 occurrences de cette structure dans la sourate 2, on observe que 'in *p* a toujours la forme 'in *fa'ala*. Ce ne peut pas être un hasard. Cela veut dire, au minimum, que contrairement à ce qu'implique le concept arabe de *ḡawāzim* (i.e. déterminants de l'apocope), ce n'est pas 'in à lui seul qui détermine l'apocope du verbe, c'est aussi le fait même qu'il est protase. En fait, on peut et on doit même aller plus loin : si on observe que dans les systèmes 'in *p fa-q*, 'in *fa'ala (lam yaf'al)* l'emporte très largement sur 'in ('illā) *yaf'al* (26 contre 4), on en conclura que, de la même

37. Chaque langue a ses ambiguïtés. En français, le conditionnel présent se dit équivoquement du potentiel et de l'irréel du présent. C'est d'ailleurs ce qui fait la force du mot de Voltaire « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », parfaitement « orthodoxe » avec l'interprétation irréel du présent (« mais il existe »), mais « scandaleux » avec l'interprétation potentiel (« et peut-être n'existe-t-il pas »).

38. Pour la distinguer de la contraposition proprement logique, qui est strictement contrainte : « de "Si A est vrai, B est vrai", on déduit : "Si B est faux, A est faux" » (LALANDE, 1972, p. 185).

39. S'il n'y en a pas d'exemple dans la sourate 2 avec 'in, il y en a en revanche un avec *la-'in* (cf., ci-dessus, exemple (12)), étant entendu que *la-* et *fa-* sont mutuellement *exclusifs*.

40. Pour ANSCOMBRE et DUCROT (1983), une argumentation linguistique peut ou non coïncider avec une inférence logique.

façon que l'apocopé de l'apodose est en fait lié à l'existence d'une protase, l'apocopé de la protase est, pour l'essentiel, lié à celui de l'apodose ⁴¹...

Sur le plan sémantique, peu d'attention est prêtée par les grammairiens à l'ordre *q, 'in p* : tout se passe comme si celles-ci, conditionnées par la terminologie arabe *šart/ġawāb*, avaient érigé en « norme » l'ordre *'in p, q*, où le terme même de « réponse » présuppose l'antécédence de la « condition ». C'est d'ailleurs ce que dit la terminologie grecque employée par la grammaire arabisante (protase/apodose) où la condition est désignée comme antécédent. Dans la mesure cependant où les deux ordres coexistent, dans la proportion de 2/3 à 1/3, on ne peut considérer le second ordre comme marginal et on doit rechercher la différence entre les deux. On peut penser qu'il y a entre eux la même différence qu'en français entre *S'il fait beau, je sortirai* et *Je sortirai, s'il fait beau* : la première phrase est une supposition servant de cadre à une assertion, la seconde une assertion restreinte par une supposition. Ce *si* « restrictif », paraphrasable par « si, du moins », se retrouve, à première vue, avec 16 des 17 *q, 'in p* de la sourate *al-Baqara*, comme par exemple 2, 172 :

- (21) *wa-škurū llāha 'in kuntum 'iyyāhu ta'budūn*
« rendez grâce à Allah, si (du moins) c'est lui que vous adorez ».

Dans un cas néanmoins, celui de Cor. 2, 286, cette description ne convient pas :

- (22) *rabbānā lā tu'āḥidnā 'in nasīnā 'aw 'aḥṭa'nā*
« notre Seigneur, ne nous reprends pas, si nous oublions ou fautions ».

'In est ici seulement paraphrasable par « pour le cas où », ce qui le désigne comme « énonciatif », la supposition justifiant la prière.

1.6. CAS PARTICULIERS

Nous rencontrons d'abord Cor. 2, 70 :

- (23) *'innā 'in šā'a llāhu la-muhtadūn*
« sûr que nous sommes, si (du moins) Allah [le] veut, bel et bien guidés ».

'In šā'a llāhu est inséré ici entre le thème (*'innā*) et le propos (*la-muhtadūna*) d'une assertion doublement renforcée et fonctionne comme un *si* restrictif, paraphrasable par « si du moins ». Il peut sembler en aller de même de 2, 180 :

- (24) *kutiba 'alaykum 'idā ḥaḍara 'aḥadakumu l-mawtu 'in taraka ḥayrani l-waṣiyyatu li-l-wālidayn*
« il vous est prescrit, quand la mort se présente à l'un de vous, si (du moins) il laisse un bien, de tester en faveur de ses parents »

où la conditionnelle est insérée, à la suite d'une circonstancielle, entre le verbe (*kutiba 'alaykum*) et le sujet (*al-waṣiyyatu li-l-wālidayn*) d'une phrase verbale ⁴². Cependant, *kutiba*

41. En ce sens, il faudrait ajouter au schéma de DÉVÉNYI (1988) une flèche allant de l'apocopé de l'apodose à celui de la protase. Le fait même que les grammairiens arabes autorisaient *'in fa'ala, yaf'al*, mais non **'in yaf'al, fa'ala* va dans le sens de cette représentation des choses...

42. Cf. *Tafsīr al-Ġalālayn*, p. 25 : *al-waṣiyyatu marfū' bi-kutiba* « *al-waṣiyya* est régi au nominatif par *kutiba* ».

'*alaykum (...) al-waṣiyyatu li-l-wālidayn*, tout en ayant la forme d'une assertion, constitue en fait, dans le contexte coranique, une prescription. Et c'est cette prescription qui est « conditionnée » par '*in taraka ḥayran*. Il s'agit donc d'un '*in* « énonciatif », et non restrictif, paraphrasable par « pour le cas où il laisserait un bien ». C'est également le cas de Cor. 2, 246 :

- (25) *Hal 'asītum 'in kutiba 'alaykumu l-qitālu 'allā tuqātīlū*
 « Pourriez-vous, s'il (= pour le cas où) vous est prescrit de combattre, ne pas combattre ? »

La conditionnelle est insérée entre le verbe modal ('*asītum*) et le dictum ('*allā tuqātīlū*) d'une phrase verbale, elle-même dans le champ d'un opérateur d'interrogation. Par suite même, la conditionnelle conditionne non ce qui est énoncé, mais l'acte d'énonciation, ici une question. Ces trois exemples suggèrent néanmoins que l'insertion de '*in p* dans une autre structure se laisse ramener, sur le plan sémantique, à un système *q, 'in p*.

2. 'IN DANS 'AYYU-HĀ L-WALAD DE ĠAZĀLĪ.

2.1. STATISTIQUES

Comme je l'avais fait pour les systèmes hypothétiques en *law* (Larcher, 2003b), j'utilise le '*ayyuhā l-walad* de Ġazālī. Il y a 22 occurrences de '*in* dans cette œuvre, 25 si on y ajoute trois '*illā* (< '*in + lā*), se décomposant de la manière suivante :

- '*in p, q* : 4
- '*in p, fa-q* : 9
- '*illā* (= *Neg p*) (*fa*)-*q* : 3
- q, 'in p* : 2
- wa-'in p, q* : 2
- q, wa-'in p* : 5

Comme dans la sourate *al-Baqara*, l'ordre protase-apodose domine largement dans les systèmes purement conditionnels (13 contre 2 pour l'ordre inverse) et les systèmes brisés '*in p, fa-q* sur les systèmes liés (9 contre 4). En revanche, il est minoritaire dans les systèmes mixtes, concessivo-conditionnels (2 contre 5 pour l'ordre inverse), dont aucun exemple n'apparaissait dans la sourate *al-Baqara*. Entrons maintenant dans le détail :

2.2. 'IN P, Q

- (26) '*In tabluḡ hādīhi al-ḥāla ta'rif mā hiya* (p. 23, l. 13-14)
 « Si tu parviens à cet état, tu sais ce qu'il est ».
- (27) '*In taṣil 'ilayhā ta'rif* (p. 23, bas)
 « Si tu y parviens, tu le connais ».
- (28) *wa-'in lam yastaṭi' yatrūk ṣuḥbatahu 'ilā 'an yuwāfiqa bāṭinuhu zāhirahu* (p. 35, l. 8-9)
 « s'il ne le peut pas, il quittera sa compagnie (celle du maître) jusqu'à ce que son for intérieur soit en harmonie avec son apparence ».

- (29) *'in tasir tara al-'ağā'ib fī kulli manzil* (p. 39, l. 6)
 « si tu marches [dans la voie du mysticisme], tu verras des merveilles à chaque station ».

Les quatre exemples de structure *'in p, q* réservent une surprise de taille : ils emploient tous l'apocopé dans la protase et l'apodose. Il n'y a aucun exemple de *'in p, q* avec emploi corrélatif de l'accompli. Cependant, l'exemple (3) montre une différence avec l'arabe coranique. La forme négative employée dans la protase est *lam yaf'al*. Dans le Coran, sans exception, la forme négative correspondant à *yaf'al* est *lā yaf'al*, *lam yaf'al* étant celle correspondant à *fa'ala*. On peut donc dire qu'il s'est produit une simplification : l'arabe préclassique atteste un double système *yaf'al/lā yaf'al//fa'ala/lam yaf'al*, qui s'est fondu en un seul *yaf'al/fa'ala//lam yaf'al* dans l'arabe tel qu'il s'écrit au Moyen Âge.

2.3. 'AYYUHĀ L-WALAD VS AL-MUNQIḌ MIN AL-ḌALĀL : UNE HYPOTHÈSE « GNOMIQUE »

C'est le fait, inattendu, de la totale absence de *'in fa'ala, fa'ala* qui nous conduit à élargir notre corpus à une autre œuvre de Ġazālī, en l'espèce le *Munqīḍ min al-ḍalāl*. On y trouve 46 occurrences de *'in*, dont 3 *'in p, q*, 23 *'in p fa-q*, 2 *q 'in p*, le reste consistant en *wa-'in p* concessifs (17), postposés (13), antéposés (3) ou insérés (1), et 1 cas particulier (un *'in p*, auquel est juxtaposé un *rubbamā q*). Or, considérons ces trois exemples de *'in p, q* :

- (30) *fa-'in kāna ḥaqqan qabilahu* (p. 25)
 « si le propos est véridique, il (le sage) l'accepte »
- (31) *wa-'in 'asnadtahu 'ilā man sā'a fīhi i'tiqāduhum raddūhu wa-'in kāna ḥaqqan* (p. 26)⁴³
 « et si tu l'attribues à qui il est mauvais pour eux de croire, ils le rejettent, même s'il est véridique »
- (32) *fa-'in 'ayyana l-mas'ala 'arraftahu al-ḥaqq fihā* (p. 32)
 « et s'il pose un problème spécifique, tu lui feras connaître la vérité concernant celui-ci ».

Nouvelle surprise : les trois systèmes *'in p, q* du *Munqīḍ* ont tous la forme *'in fa'ala, fa'ala*. Il n'y a donc aucun exemple de *'in yaf'al, yaf'al* dans le *Munqīḍ* exactement comme il n'y a aucun exemple de *'in fa'ala, fa'ala* dans le *'Ayyuhā l-walad*. C'est évidemment la distribution complémentaire des deux sous-systèmes *'in p, q*, dans deux ouvrages d'un même auteur, qui nous conduit à une hypothèse, liée à la nature même de ces ouvrages. *'Ayyuhā l-walad* relève typiquement du genre *naṣīḥa* (« conseil »). *Al-Munqīḍ mina l-ḍalāl* est une autobiographie intellectuelle. Dans le genre *naṣīḥa*, toute phrase devient, peu ou prou, sentencieuse et on parlera alors d'un emploi gnomique de l'apocopé ou encore d'un apocopé gnomique⁴⁴. Ce faisant, nous retrouvons ce que l'on dit généralement des phrases doubles, avec emploi

43. Notons que, juste avant, nous trouvons un système parallèle, mais avec *'idā* : *'idā nasabta l-kalām 'ilā qā'il ḥasuna fīhi i'tiqāduhum qabilūhu wa-'in kāna bāṭilan* « si tu rapportes le propos à quelqu'un en qui il est bon, à leur yeux, de croire, ils l'acceptent, même s'il est faux »...

44. Comme on parle, pour le grec ancien, d'un « aoriste gnomique ».

corrélatif d'une phrase jussive comme protase et de l'apocopé dans l'apodose, à savoir que de tels couples sont essentiellement, voire exclusivement, des maximes⁴⁵.

Sitôt faite, une telle hypothèse n'en soulève pas moins des questions dont on retiendra ici deux :

1) S'il est légitime de rechercher, en synchronie même, une différence entre les deux sous-systèmes 'in p, q, force cependant est de constater qu'une éventuelle différenciation serait neutralisée à la forme négative, celle-ci étant commune aux deux sous-systèmes. On pourrait dire néanmoins que, sauf si les deux phrases sont négatives⁴⁶, il suffit d'une phrase positive pour imputer *lam yaf'al* soit à *fa'ala*, soit à *yaf'al*. On peut donc continuer à parler de deux sous-systèmes, mais désormais en relation d'intersection et non plus d'exclusion mutuelle.

2) Pour la période préclassique, nous avons opté pour une hypothèse diachronique⁴⁷. Or voir dans 'in *fa'ala*, *fa'ala* le produit de l'entrecroisement du potentiel 'in *yaf'al*, *yaf'al*, auquel il emprunte son opérateur, et de l'éventuel 'ida *fa'ala*, *fa'ala*, auquel il emprunte ses formes verbales, c'est y voir le même caractère intermédiaire que le français *S'il fait beau, je sors*, par rapport à *S'il fait beau, je sortirai*, d'une part, *Quand il fait beau, je sors*, d'autre part. Un auteur comme Peled (1992 : 15) qui cherche une différence entre les deux sous-systèmes (dans la « synchronie » d'un arabe « classique », s'étalant sur quelques siècles) estime que 'in *yaf'al*, *yaf'al* est plus souvent spécifique que générique et 'in *fa'ala*, *fa'ala* plus souvent générique que spécifique. Mais il note (p. 16) que 'in *yaf'al*, *yaf'al* peut-être lui-même générique, donnant un exemple extrait de *al-Adab al-kabīr* d'Ibn al-Muqaffa' (œuvre relevant elle-même du genre *naṣīḥa*) :

(33) 'innaka 'in *taltamis riḍā' ḡamī' l-nāsi taltamis mā lā yudraku*

« if you seek the approval of all people, you are seeking the unattainable »

ajoutant : « Significantly, generic sentences of this kind are proverbial in nature. » Il faut donc en conclure qu'au fil du temps 'in *yaf'al*, *yaf'al* est passé du spécifique au générique et, inversement, 'in *fa'ala*, *fa'ala* du générique au spécifique. En soi, une telle mutation n'est pas

45. C'est l'opinion de PELED (1987) pour ceux de ces couples ayant une interprétation conditionnelle, mais non ceux ayant une interprétation finale. On notera que dans les exemples (26)-(29), la protase est très brève, se réduisant à la forme verbale dans deux cas, à la forme verbale et un seul complément dans deux autres.

46. Comme dans cette phrase double ('*Ayyuhā l-walad*, p. 15) *mā lam ta'mal, lam taḡid al-'aḡr* « tant que tu n'agis pas, tu ne trouves pas de récompense ».

47. Ce qui ne veut pas dire que le problème de leur différenciation ne se pose pas dans la synchronie même de l'arabe coranique, comme dans la sourate 4 où nous rencontrons successivement (v. 72) *fa-'in 'aṣābatkum muṣibatun qāl...* (Blachère : « Si une calamité vous atteint, il dira... »/Masson : « Quand un malheur vous atteint, il dit... ») ; (v. 73) *wa-la-'in 'aṣābakum faḍlun mina llāhi la-yaqūlunna...* (Blachère : « [Mais] certes si une faveur d'Allah vous atteint, ce personnage dira... »/ Masson : « Mais si Dieu vous favorise, il dit... ») ; (v. 78) *wa-'in tuṣibhum ḥasanatun yaqūlū... wa-'in tuṣibhum sayyi'atun yaqūlū...* (Blachère : « si un bien arrive à [ces gens], ils disent... Si un mal leur arrive, ils disent... » / Masson : « Si un bien leur arrive, ils disent... Si un mal les atteint, ils disent... »). Alors que Masson traduit partout comme un éventuel (et dans le premier cas, plus encore que dans les deux autres), Blachère traduit comme un potentiel dans les deux premiers cas, mais un éventuel dans le troisième.

impossible, s'il est vrai que *'in/'idā fa'ala, fa'ala* a remplacé *'in yaf'al, yaf'al* comme expression « normale » du potentiel, faisant de ce dernier un archaïsme, stylistiquement marqué⁴⁸.

2.4. Q, 'IN P

On en a deux exemples :

- (34) *wa-'a'malu bi-mā fihā muddata 'umurī 'in šā'a llāhu* (p. 5)
« je me servirai de leur contenu, ma vie durant, si Dieu le veut »
- (35) *wa-l-'iyād bi-llāhi 'in kunta min al-dawābb* (p. 19, l. 1)
« Dieu me garde, si tu es au nombre des bestiaux ».

Les deux exemples confirment la description que nous avons faites des systèmes *q 'in p* de l'arabe coranique. Le premier exemple est évidemment un exemple de *'in* restrictif, paraphrasable par « si du moins » et le second exemple est non moins évidemment un exemple de *'in* énonciatif paraphrasable par « je prie Dieu de me garder, pour le cas où tu serais... ».

2.5. 'IN P, FA-Q

Les 9 exemples de *'in p fa-q*, que l'on rencontre dans *'Ayyuhā l-walad*, confirment parfaitement la description que nous avons donnée de ces systèmes pour l'arabe coranique. Dans huit cas sur neuf, *fa-* apparaît devant un *q* non assertif. Dans cinq cas, il s'agit d'un impératif et dans deux d'une interrogation, comme dans :

- (36) *Wa-'in kāna qad balaḡaka minhu naṣīḡa fa-'ayyu ḡāḡa laka fī naṣīḡatī wa-'in lam yabluḡka fa-qul lī māḡā ḡassalta fī ḡāḡihī al-sinīn al-māḡiya ?* (p. 7, l. 4-5)
« Si t'en est déjà parvenu un conseil, quel besoin as-tu de mon conseil ? Et s'il ne t'en parvient pas, qu'as-tu acquis au cours de ces années passées ? »

Dans deux cas, il s'agit d'un acte de parole plus rare, en l'espèce une malédiction et une bénédiction :

- (37) *'in kāna naylor 'araḡ al-dunyā wa-ḡāḡb ḡuḡāmihā wa-taḡṣīl manāṣibihā wa-l-mubāḡāt 'alā al-'aqrān wa-'amṡāl fa-waylun laka ṡumma waylun laka* (p. 15, l. 6-7)
« s'il s'agit d'obtenir les biens de ce monde, d'en attirer les vanités, d'en acquérir les dignités, de se vanter auprès de ses semblables et de ses pairs, alors malheur à toi, oui, malheur à toi ! »
- (38) *wa-'in kāna qaṣṡduka fihī 'ihyā' šarī'at al-nabī ṡallā llāhu 'alayhi wa-sallam wa-taḡḡīb 'aḡlāḡika wa-kasr al-naḡs al-'ammāra bi-l-sū' fa-ṡūbā laka ṡumma ṡūbā laka* (p. 15, l. 7-9)

48. On pourrait comparer aux deux « formes » du conditionnel passé du français. C'est la 1^{re} forme qu'on emploie normalement comme irréal du passé. La 2^e, qui n'est autre que le subjonctif plus-que-parfait, prolonge l'emploi de ce dernier en latin dans les hypothétiques. On aura cependant noté que Blachère traduit à l'envers de l'hypothèse de Peled et qu'au moins deux des trois exemples de *'in fa'ala, fa'ala* du *Munqid* sont « génériques »...

« mais si ton but était de revivifier la Loi du Prophète (Dieu étende sur lui ses bénédictions et sa protection !), de purifier tes mœurs, de briser l'âme encline au mal, alors, béni sois-tu, oui, béni sois-tu ! ».

Dans le dernier cas, enfin, l'apodose est elle-même un système circonstanciel, mais constituant une prédiction, faite dans le cadre de la supposition : il s'agit donc d'un *fa-* « énonciatif », paraphrasable par « pour le cas où *p*, je te prédis que *q* » :

(39) *'in kunta min al-ṭuyūr al-'ulwiyya fa-ḥīna tasma'u ṭanīn ṭabl irḡa'ī 'ilā rabbika taṭīru ṣā'idan 'ilā 'an taq'ad fī 'a'ālī burūḡ al-ḡinān* (p. 17, l. 16-18)

« si tu es du nombre des oiseaux célestes, alors, quand tu entendras rouler le tambour du “Reviens à ton Seigneur”, tu voleras en montant jusqu'à te poser au plus haut du Paradis ».

2.6. 'IN P, (FA-)Q WA-'ILLĀ (FA)-Q

L'étude des systèmes *'in p fa-q* permet, par contrecoup, de repérer un nouvel emploi de *'illā*. *'illā* est toujours l'amalgame de *'in* et *lā*, mais il n'est plus suivi de *yaf'al* et, par suite, n'est plus, paradigmatiquement, le correspondant négatif de *'in yaf'al*. Il est, syntagmatiquement, le correspondant négatif d'un *'in p* positif et *lā y* est prophrase, étant égal à *Nég. p* : *'in p* et *'illā* sont en effet chacun protase d'une apodose de deux systèmes coordonnés :

(40) *'in tabluḡ ḥāḏihi al-ḥāla ta'rif mā hiya wa-'illā fa-'ilmuhā min al-mustaḥīlāt li-'annahā dawḡiyya* (p. 23, l. 13-14)

« si tu parviens à cet état, tu sais ce qu'il est, mais, sinon, (c'est que) sa connaissance fait partie des choses impossibles, parce qu'il est affaire de goût »

(41) *'in taṣil 'ilayhā ta'rif wa-'illā lā yastaqīmu waṣfuhu bi-l-kitāba wa-l-qawl* (p. 23, bas)

« si tu y parviens, tu le connais, mais, sinon, sa description ne peut se faire en paroles ou par écrit »

(42) *'in qadarta 'alā baḏl al-rūḡ fa-ta'āl wa-'illā fa-lā taṣtaḡil bi-tarahāt al-ṣūfiyya* (p. 39, l. 8-9)

« Si tu peux répandre l'esprit, alors viens, mais, sinon, ne t'occupes pas des futilités du soufisme »

(43) *fa-'in itta'zat fa-'iz al-nās wa-'illā fa-staḡi min rabbika* (p. 45, l. 9)

« Si ton âme se trouve sermonnée, sermonne les gens, mais, sinon, aie honte devant ton Seigneur ».

Ces quatre exemples montrent que l'apodose de *'illā* est précédée de *fa-* dans trois cas, où les conditions formelles et sémantiques de l'apparition de ce *fa-* sont remplies : un impératif en (43), un prohibitif en (42), une phrase nominale assertive, justificative (c'est parce que...) ou déductive (c'est donc que...) en (40). Reste (41) où apparaît une apodose *lā yaf'alu*, sans *fa-*. L'apodose (*lā yaf'alu*) se rencontre occasionnellement dans les systèmes en *'in* à l'époque préclassique⁴⁹. On pourrait penser ici, par comparaison avec (42), à une fonction

49. Cf. Coran 3, 120 *'in taṣbirū wa-ttaqū lā yaḏurrukum kayduhum ṣāy'an* « Si vous êtes patients et que vous craigniez [Allah], leur ruse ne vous nuira en rien ». C'est la lecture de Ḥafṣ 'an 'Āṣim (Coran du Caire). Dans celle de Warṣ 'an Nāfi' (Coran du Maghreb), on a *lā yaḏirkum* (apocopé d'un verbe creux *ḏāra-yaḏīru*), et c'est alors un exemple supplémentaire de structure *'in yaf'al, lā yaf'al*. Ces deux lectures illustrent à merveille le côté « raisonnement grammatical » des *qirā'āt*.

contrastive : la présence de *fa-* détermine l'interprétation prohibitive de l'inaccompli, son absence l'interprétation assertive de celui-ci. Notons cependant qu'un verbe creux comme *yastaqīmu* est désigné par sa morphologie même comme inaccompli indicatif et, par suite, que la présence de *fa-* ne changerait rien à son interprétation : *fa-* serait alors, il est vrai, redondant. La comparaison avec *'idā* (15 occurrences dans le *'Ayyuhā l-walad*, dont 5 *'idā fa'ala/lam yaf'al, yaf'alu*) et *law* (15 occurrences également dont 4 *law fa'ala, (lā) yaf'alu*, à côté de 2 *law fa'ala fa-(la) yaf'alu*) suggère plutôt une « montée en puissance », dès l'époque postclassique, de l'inaccompli dans l'apodose des systèmes conditionnels, phénomène généralement observé pour l'arabe moderne⁵⁰ et, bien sûr, les dialectes⁵¹.

2.7. CONCESSIONS POTENTIELLES

Nous n'avons pas fait place aux systèmes mixtes concessivo-potentiels en arabe coranique. La raison en est simple. Il ne faut pas se laisser abuser par les exemples de *q wa-'in p* qu'on y trouve, comme 2, 198 :

(44) *wa-ḡkurū llāha kamā hadākum wa-'in kuntum min qablihi la-mina ḡ-dāllīna.*

Il pourrait être tentant d'interpréter (44) comme :

(44') « invoquez Allah autant qu'il vous a guidés, même si vous étiez auparavant au nombre des perdants ».

En fait, les commentateurs (et c'est le *lam* placé devant le prédicat qui fonctionne comme un signal) voient dans ce *'in* un *'inna* « allégé » et, par suite, comprennent (44) comme :

(44'') Invoquez Allah autant qu'il vous a guidés, alors que vous étiez assurément, auparavant, au nombre des perdants⁵² ».

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de concessives potentielles en *'in* dans le Coran, mais la dimension concessive y apparaît plutôt comme un effet de sens, comme dans cet exemple cité et commenté dans Larcher (2000) :

(45) *'in tastaḡfir lahum sab'īna marratin fa-lan yaḡfira llāhu lahum* (Cor. 9, 80)
« demanderais-tu pardon pour eux soixante-dix fois, qu'Allah ne leur pardonnerait pas ».

C'est la présence de *lan yaḡfira lahum*, précédé de *fa-*, qui montre que la proposition *q* « il ne vous pardonnera pas » n'est pas la conséquence logique d'une protase *p* « si vous

50. Cf. BADAŪI et alii (2004), p. 653-654.

51. En arabe de Damas (KASSAB, 1970 : 327), on a régulièrement *'izā p* (accompli), *q* (inaccompli), e.g. *'izā žītū la-eannā bakra btatearrafū ealā 'aṣḡiqā'inā bēt al-Maṣrī* « si vous venez chez nous demain, vous ferez la connaissance de nos amis les Māsrī », et en libyen oriental (OWENS, 1984 : 180), on a régulièrement *'in kān* (parfois réduit à *kān*) *p, q* (inaccompli), e.g. *in ka n-hu f il-ḡawsh inshu :fa* « If he is at home, I'll see him » (N.B. Nous conservons la transcription de ces auteurs).

52. Même les meilleurs arabisants peuvent s'y laisser prendre. C'est le cas de FISCHER (1972 : 206) qui donne ce verset coranique comme exemple de concessive, en l'abrégéant et en interprétant comme « er führte euch auf den Heilsweg, obwohl ihr vordem zu den Irrenden gehörtet ».

demandez pardon pour eux soixante-dix fois », mais à l'inverse contredit la conclusion *r* « il leur pardonnera » pour laquelle *p* est un argument ⁵³.

L'arabe coranique fournit pour ainsi dire en creux ce que l'arabe du 'Ayyuhā l-walad fournit en relief. On y trouve en effet sept systèmes concessifs potentiels, quatre *q wa-'in p*, deux 'in *p*, *lākin(na) q* et un ne relevant ni de l'un ni de l'autre.

2.7.1 Wa-in p, lākin(na) q

- (46) *wa-'in kāna muṣannafāt al-ṣayḥ ka-l-'Ihyā' wa-ḡayrihi taštamil 'alā ḡawāb masā'ili lākinna maqṣūdī 'an yaktuba al-ṣayḥ ḥāḡatī fī waraqāt takūnu ma'ī muddata ḥayātī wa-'a'malu bi-hā muddata 'umrī* (p. 3)

« même si les œuvres du Maître, tel que le *Ihyā'* et autres, contiennent la réponse à mes questions, je voudrais néanmoins qu'il m'écrive ce dont j'ai besoin en quelques feuillets, qui soient avec moi ma vie durant et dont je mette en pratique le contenu aussi longtemps que je vivrai »

- (47) *Wa-'in kāna al-'abdu yabluḡu al-ḡannata bi-faḍli llāhi ta'ālā wa-karamihi lākin ba'da 'an yasta'idda bi-tā'atīhi wa-'ibādatīhi* (p. 11, 14-15)

« et même si l'esclave parvient au paradis par la faveur et la grâce d'Allah, le Très-Haut, c'est cependant après s'y être préparé par son obéissance et son culte ».

Dans les deux cas où la concessive potentielle *wa-'in p* précède *q*, celui-ci est précédé de *lākin(na)*. La raison en est claire : dans le discours suivi, *wa-'in p* en tête de système n'est pas interprétable immédiatement comme « même si », mais seulement comme « et si ». L'insertion d'un connecteur rectificatif (ou adversatif) du type *lākin(na)*, c'est-à-dire typologiquement P[ero] A[ber], selon la terminologie d'Anscombe et Ducrot (1977), est la solution trouvée par l'arabe des traités médiévaux pour marquer que la potentielle est en même temps concessive. Les systèmes concessifs, potentiels (*même si*) ou affirmatifs (*bien que*), et les systèmes adversatifs du type PA ont en effet en commun de présenter *p* comme un argument en faveur d'une conclusion *r*, que *q* vient contredire, même si (c'est le cas de le dire !) c'est *a priori* pour *bien que* et *même si* (*Bien qu'il fasse beau/Même s'il fait beau, je ne sortirai pas*) et *a posteriori* pour *mais PA* (*il fait beau, mais je ne sortirai pas*).

2.7.2. Q, wa-'in p

- (48) *Wa-lā yaštaḡil bi-l-iḥtiḡāḡ ma'ahu fī kulli mas'ala wa-'in 'alima ḥaṭa'ahu* (p. 35, l. 2-3)

« il (le disciple) ne se souciera pas de disputer avec lui (le maître) sur telle ou telle question, même s'il sait que ce dernier se trompe »

- (49) *mā quddira laka sayāsilu 'ilayka lā maḥāla wa-'in iḡtahada kull man fī l-'ālam 'alā ṣarfihi 'anka wa-mā lam yuktab lan yašila 'ilayka wa-'in sā'adaka ḡamī'u l-'ālam* (p. 37, l. 4-6)

« ce qui t'a été destiné t'arrivera sans aucun doute, même si tous ceux qui sont dans le monde s'efforçaient de le détourner de toi, mais ce qui n'a pas été écrit ne t'arrivera pas, même si le monde entier t'aidait »

53. Autre exemple en 18, 57. Cf. également ci-dessus exemple (20), sans effet concessif.

(50) *wa-l-rābi' mimmā tada' 'allā taqbala šay'an min 'aṭā' al-'umarā' wa-hadāyahum wa-'in 'alimta 'annahā min al-ḥalāl* (p. 51, l. 1-2)

« la quatrième chose à délaissier est de ne rien accepter, en matière de don et de cadeaux des princes, même si tu sais qu'ils sont licites ».

Avec l'ordre *q wa-'in p*, très largement dominant, il n'y a pas d'ambiguïté, d'autant plus d'ailleurs que le *'in* « allégé » appartient exclusivement à l'arabe préclassique.

2.7.3. Un cas particulier

(51) *Law (...) šallayta fī tawb maḡṣūb wa-'in kānat šūrat 'ibāda ta'tamu* (p. 23).

« Si tu priais dans une robe volée, même si cela a la forme d'une adoration, tu serais criminel. »

(51) n'est qu'apparemment un exemple de *q wa-'in p* : c'est en fait un système *law p, q*, entre les deux segments duquel a été inséré *wa-'in p*. De ce fait, *ta'tamu* fonctionne à la fois comme l'apodose de *law šallayta* et comme rejetant la conclusion *r* pour laquelle *wa-'in p* est un argument.

2.7.4. Conclusion : une description ancienne des concessives potentielles

On trouve, dans le *Šarḥ al-Kāfiya* (t. II, p. 257) de Raḍī al-dīn al-Astarabādī (m. 688/1289) une description sinon argumentative, du moins logique, des concessives potentielles *q, wa-'in p* :

« *Wa-* peut s'introduire devant *'in*, dont la réponse est signifiée par ce qui précède, et il ne s'introduit [devant *'in*] que si le contraire de la condition mentionnée est plus adéquat à cette [phrase] précédente, qui est comme le substitut de l'apodose de cette condition, ainsi quand tu dis *'ukrimuhu wa-'in šatamanī* "je l'honorerai, même s'il m'injurie", car l'injure est éloignée de ce qu'on honore celui qui injurie et son contraire, qui est l'éloge, est plus adéquat au fait d'honorer » (*wa-qad tadḥul al-wāw 'alā 'in al-madlūl 'alā ḡawābihā bi-mā taqaddama wa-lā tadḥul 'illā 'idā kāna ḡidd al-šarṭ al-maḡkūr 'awlā bi-ḡālika al-muqaddam alladī huwa ka-l-'iwad 'an al-ḡazā' min ḡālika al-šarṭ ka-qawli-ka 'ukrimuhu wa-'in šatamanī fa-l-šatm ba'id min 'ikrāmika al-šātim wa-ḡiddu-hu wa-huwa al-maḡḥ 'awlā bi-l-'ikrām*).

En bon logicien, Raḍī al-dīn al-Astarabādī s'efforce de décrire la structure *q wa-'in p* par rapport à la structure *'in p, q* : il observe que *q* n'est pas logiquement le conséquent de *p*, mais de son contraire. C'est ce mot qui fait la ressemblance - et son incidence la différence - avec la description argumentative d'Anscombe et Ducrot (1983 : 31) : pour eux, c'est *q* qui serait le contraire de la conclusion *r* pour laquelle *p* est un argument.

3. 'IN EN ARABE MODERNE DE PRESSE.

Girod (2000), se fondant sur un corpus limité de « unes » du quotidien égyptien *al-Ahrām*, n'a relevé que 3 *'in* contre 5 *law* et 16 *'idā*. En outre les trois *'in p* sont tous postérieurs à *q* et, sur ces trois *'in p*, deux sont en fait des *wa-'in p*, autrement dit, non des potentielles, mais des concessives potentielles. Si maintenant l'on compare avec *'idā*, on s'aperçoit : 1) que sur ses 16 occurrences, on a un seul *ḡattā 'idā* (contre 15 « purs » *'idā*) et 2) qu'on

a 4 fois l'ordre 'idā p, q (dont le seul ḥattā 'idā), contre 12 q 'idā p. On peut donc dire qu'en moderne arabe de presse le 'in conditionnel est résiduel (1 seul exemple, contre 15 'idā) :

(52) *wa-'ašāra Mswātī al-tālīt 'ilā (...) 'anna Swāzilānd qad tafqid 22 % min sukkānihā ḥilāl al-sanawāt al-'ašr al-muqabila 'in lam yuqaddim lahā al-muḡtama' al-dawlī yad al-'awn li-mukāfaḥat šabaḥ al-'idz (al-Ahrām du 28/6/2000)*

« Mswati III a indiqué (...) que le Swaziland pourrait perdre 22% de sa population, au cours des dix prochaines années, si la communauté internationale ne lui venait pas en aide pour combattre le spectre du sida ».

En revanche, le *wa-'in p* concessif potentiel fait de la résistance, puisqu'on en a deux exemples (contre 1 ḥattā 'idā) :

(53) *wa-šarraḥa al-wazīr bi-'anna l-mu'tamar lā yandariḡ fi 'iṭār 'anšīṭat munazzamāt al-'umam al-muttaḥida wa-'in kāna 'amīnuhu al-'āmm Kūfī 'Annān qad dā'a 'ilayhi (al-Ahrām du 25/6/2000)*

« le ministre a déclaré que la conférence n'entrerait pas dans le cadre des activités des organisations des Nations Unies, même si son secrétaire général Kofi Annan a appelé à y participer »

(54) *wa-'awḍaḥa mas'ul falasṭīnī (...) 'anna 'Arafāt rafaḍa (...) al-iqtirāḥ bi-'aqd al-qimma al-tulāṭīyya fi 15 Yūlyū (...) wa-'in kānat wikālat Frāns Bris qad naqalat 'an Nabil Ša'at wazīr al-ta'āwun al-dawlī al-falasṭīnī i'tiqādahu bi-'anna al-qimma yumkin 'an tu'qad 'awāḥir yūlyū (al-Ahrām du 29/6/2000)*

« un responsable palestinien a expliqué qu'Arafat avait refusé la proposition de tenue du sommet tripartite le 15 juillet, même si l'AFP a rapporté que Nabil Chaath, le ministre palestinien de la Coopération internationale, croyait qu'il pourrait se tenir fin juillet ».

Ces trois exemples montrent que la seule forme verbale désormais employée derrière 'in est *fa'ala*, ayant pour négation *lam yaf'al*. En revanche, comme aux étapes précédentes, le verbe *kāna* permet de restaurer la valeur temporo-aspectuelle du verbe *fa'ala* dans son champ⁵⁴. Ce n'est pas, semble-t-il, prendre un risque énorme que de prédire la disparition totale, à terme, de 'in, dans ce registre de l'arabe moderne, même s'il survit dans des expressions figées type 'in šā'a llāh et dans le registre littéraire.

CONCLUSION

On voit l'abîme qui sépare cette idéalisation qu'est l'arabe classique de la réalité ! Pour l'arabe classique (c'est-à-dire l'arabe tel qu'on l'enseigne dans les classes), les systèmes conditionnels sont un type particulier de « phrase double », dans chacun des deux éléments de laquelle, dits respectivement « protase » et « apodose », on emploie soit l'inaccompli apocopé, soit l'accompli, la négation étant unique (*lam yaf'al*). Les grammaires de référence ajoutent que, dans un certain nombre de cas, protase et apodose sont séparées par la particule *fa-*. Elles se contentent d'énumérer ces cas. L'énumération n'est généralement pas exhaustive et aucun principe n'est proposé, réglant l'apparition de ce *fa-*.

54. Cf. ci-dessus exemple (36) de Ġazālī. Pour les différentes fonctions de *kāna*, en particulier dans les conditionnelles (temporalisation, aspectualisation, modalisation, focalisation, thématization) de l'arabe classique et des exemples, cf. LARCHER (2003a, p. 156-157).

A contrario, notre voyage à travers les textes et le temps nous a permis de donner une image autrement complexe des systèmes conditionnels en *'in* :

1) Pour la période préclassique, nous avons constaté la coexistence d'un système conditionnel complet *'in ('illā) yaf'al*, *(lā) yaf'al* et d'un système éventuel complet *'idā fa'ala (lam yaf'al)*, *fa'ala (lam yaf'al)* et nous avons supposé que c'est l'entrecroisement des deux qui a produit le sous-système *'in fa'ala (lam yaf'al)*, *fa'ala (lam yaf'al)*, d'abord attesté à la forme positive, avant de l'être à la forme négative. Nous avons également constaté le dédoublement des systèmes en *'in*, avec l'existence d'un autre système complet *(la)-'in fa'ala (lam yaf'al)*, *la-yaf'alan(na) (lā yaf'alu)*. Nous avons proposé de voir dans le *fa-* des systèmes *'in p fa-q* la marque d'une double rupture formelle et sémantique : bien que de nature énonciativo-pragmatique, elle n'exclut nullement que *q* puisse entretenir un rapport logique, autre que l'implication, avec *p*, éventuellement *via* une inférence implicite (déduction, justification, contradiction...). Nous avons observé l'emploi majoritaire de *fa'ala/lam yaf'al* dans la protase des systèmes *'in p fa-q* et l'emploi exclusif de *fa'ala/lam yaf'al* dans celle des systèmes *q, 'in p*, dont nous avons montré qu'ils ne se réduisaient pas à une simple permutation de la protase et de l'apodose. Ce qui nous a conduit à supposer que l'apocopé n'est pas lié à *'in*, ni même au fait que *'in p* est protase, mais, plus essentiellement, à l'existence d'une apodose *yaf'al*.

2) Pour la période postclassique, nous avons bien constaté ce que l'école enseigne, c'est-à-dire la coexistence des deux sous-systèmes *'in yaf'al*, *yaf'al* et *'in fa'ala*, *fa'ala*, avec l'unique négation *lam yaf'al*. Mais la distribution complémentaire des deux sous-systèmes dans deux traités de Ġazālī nous conduit à faire l'hypothèse d'un emploi gnomique de l'apocopé, ce qui pose un intéressant problème de linguistique historique. Si les systèmes *q 'in p* et *'in p fa-q* restent dans la ligne de ce qu'ils sont à l'époque préclassique, en revanche nous avons observé un nouvel emploi de *'illā* et un développement des systèmes concessifs potentiels, avec leur syntaxe spécifique.

3) Enfin, pour la période moderne, nous avons constaté la quasi-disparition de *'in*. Une telle disparition va dans le sens de l'histoire : la syntaxe de *'in* n'a cessé d'évoluer sous l'influence de celle *'idā*, entraînant d'abord l'élimination de la forme négative *lā yaf'al*, puis de la forme positive *yaf'al* et enfin celle de la particule elle-même.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- ASTARĀBĀDĪ, Rađī al-dīn (AL-),
1310H *Šarḥ al-Kāfiya* = Rađī al-dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-Astarābādī, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāǧib*, 2 vol., Istanbul, Maṭba'at al-šarika al-šaḥāfiyya al-'uṭmāniyya, [réimp. Beyrouth, Dār al-kutub, n.d.].
- FARRĀ' (AL-),
1404/1983 *Ma'ānī* = Abū Zakariyyā Yaḥyā b. Ziyād al-Farrā', *Ma'ānī al-Qur'ān*, 3^e éd., 3 vol., Beyrouth, 'Ālam al-kutub.
- ĠAZĀLĪ (AL-),
1969 *Lettre au disciple (Ayyuha 'l-walad)*, traduction française par Toufic Sabbagh, introduction par George H. Schreier. 3^e édition. Beyrouth, Commission libanaise pour la traduction des chefs-d'œuvre.
1969 *Al-Munqid min al-ḍalāl (Erreur et délivrance)*, traduction française avec introduction et notes par Farid Jabre, 2^e édition. Beyrouth, Commission Libanaise pour la traduction des chefs-d'œuvre.
- IBN HIŠĀM AL-ANŠĀRĪ,
1969 *Muǧnī l-labīb* = Abū Muḥammad 'Abd Allah Ġamāl al-dīn Ibn Hišām al-Anšārī, *Muǧnī l-labīb 'an kutub al-'A'arīb*, éd. Māzin al-Mubārak, Muḥammad 'Alī Ḥamd Allāh et Sa'īd al-Afġānī, Beyrouth, Dār al-Fikr.
- IBN AL-SARRĀĠ,
1405H/1985 *'Uṣūl* = Abū Bakr Muḥammad b. Sahl Ibn al-Sarrāġ al-naḥwī al-Baġdadī, *al-'Uṣūl fī l-naḥw*, éd. 'Abd al-Ḥusayn al-Fatī, 3 vol., Beyrouth, Mu'assasat al-risāla.
- SĪBĀWAYHI,
Kitāb = Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar, *al-Kitāb*, éd. 'Abd al-Salām Hārūn, 5 vol., Beyrouth, 'Ālam al-kutub.
- Tafsīr al-Ġalālayni*,
s.d. *Tafsīr al-'imāmayn al-ġalālayn* Ġalāl al-dīn al-Maḥallī et Ġalāl ad-dīn al-Suyūṭī, Le Caire, Maktabat al-Ġumhūriyya al-'arabiyya.
- ZAWZANĪ (AL-),
1383H./1963 *Šarḥ al-Mu'allaqāt* = Abū 'Abd Allāh al-Ḥusayn b. Aḥmad b. al-Ḥusayn al-Zawzanī, *Šarḥ al-Mu'allaqāt al-sab'*, éd. Muḥammad 'Alī Ḥamd Allāh, Damas, al-Maktaba al-umawiyya.

Sources secondaires

- 'AMĀYIRAH, I. ET AL-SAYYID, 'A. M.,
1407H./1986 *Mu'ġam al-'adawāt wa-l-ḍamā'ir fī al-Qur'ān al-karīm*, Beyrouth, Mu'assasat al-risāla.
- ANSCOMBE, J-C. et DUCROT, O.,
1977 « Deux mais en français ? », *Lingua* 43, p. 23-40.
1983 *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

- AYOUB, G.,
2003 « Corrélation et rupture modales. Formes verbales et particules énonciatives dans les hypothétiques en arabe littéraire », dans J. Lentin et A. Lonnet (éd.), *Mélanges David Cohen : études sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures, offertes par ses élèves, ses collègues, ses amis, présentées à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire*, Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, p. 29-45.
- BADAWI, S. M.(AL-), CARTER, M.G. et GULLY, A.,
2004 *Modern Written Arabic : A Comprehensive Grammar*, Londres et New York, Routledge.
- BALLY, C.,
1965 *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e édition revue et corrigée, Berne, Francke.
- BLACHÈRE, R. et GAUDEFRY-DÉMOMBYNES, M.,
1952 *Grammaire de l'arabe classique (morphologie et syntaxe)*, 3^e édition revue et remaniée, Paris, G.P. Maisonneuve et Larose.
- BLACHÈRE, R.,
1980 *Le Coran (al-Qor'ân)*, traduit de l'arabe par Régis Blachère, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose.
- BRAVMANN, Meir M.,
1953 *Studies in Arabic and General Syntax*. Le Caire, IFAO.
1977 *Studies in Semitic Philology*. Leyde, Brill.
- CASPARI, C.P.,
1880 [1976] *Grammaire arabe de C.P. Caspari*, traduite de la 4^e édition allemande et en partie remaniée par E. Uricoechea, Bruxelles-Paris, chez le traducteur [Dr C.P. Caspari's arabische Grammatik, 4te Auflage, bearbeitet von August Müller. Halle, Waisenhaus].
- DÉVÉNYI, K.,
1988 « The treatment of conditional sentences by medieval Arabic grammarians », *The Arabist* 1, Budapest, p. 11-42.
- DUROT, O.,
1972 *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- FISCHER, W.,
1970-1 « Die Perioden des Klassischen Arabisch », *Abr Nahrain* 12, p. 15-18.
1987 [1972] *Grammatik des klassischen Arabisch*, 2. durchgesehene Auflage [erste Auflage, 1972], Wiesbaden, Harrassowitz.
- GÄTJE, H.,
1976 « Zur Struktur gestörter Konditionalgefüge im Arabischen », *Oriens* 25-26, p. 148-146.
1984 « Broken Conditional Structures », *al-Mağalla al-'arabiyya li-l-dirāsāt al-luğawiyya* 2/2, Khartoum, p. 133-143.
- GIOLFO, M.,
2004 *Les systèmes hypothétiques en 'in de l'arabe classique : étude syntaxique et sémantique*, mémoire de DEA de l'université de Provence.
- GIROD, A.,
2000 *Faits d'évolution récents en arabe moderne à travers un corpus de presse égyptien*, thèse de doctorat, université de Provence, inédit.

- HUEHNERGARD, J.,
1983 « Asseverative *la und hypothetical *lu/law in Semitic », *Journal of the American oriental Society* 103, p. 569-593.
- JACOBI, R.
1967 « Bedingungssätze “mit Verchiebung” », *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* 117, p. 78-86.
- KASSAB, J.,
1970 *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient*, tome premier, Paris, Imprimerie nationale et Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- KINBERG, N.,
1981-2 « A Study of la-'in clauses in early literary Arabic », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 3, p. 34-45.
- LALANDE, A.,
1972 [1926] *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 11^e édition, Paris, PUF [1^{re} édition 1926].
- LARCHER, P.,
1992 « De Bally à Ducrot : note sur les concepts de “coordination” et “subordination” sémantiques », *Travaux linguistiques du CERLICO* 5, Rennes, Presses Universitaires, p. 29-42 .
- 2000 « Subordination vs coordination “sémantiques” : l'exemple des systèmes hypothétiques de l'arabe classique », *Annales islamologiques* 34, Le Caire, IFAO, p. 193-207.
- 2003a *Le Système verbal de l'arabe classique*, Coll. Didactilangue, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence.
- 2003b « Les systèmes hypothétiques en law de l'arabe classique », *Bulletin d'études orientales* 55, Damas, Institut français du Proche-Orient, p. 265-285.
- 2004 « Du jussif au conditionnel en arabe classique : une hypothèse dérivationnelle », *Romano-Arabica* III (2003) *Arabic Linguistics*, Bucarest, p. 185-197.
- 2006 « Le 'segmentateur' fa-('inna) en arabe classique et moderne », *Kervan. Rivista internazionale di studii afroasiatici / International Journal of Afro-Asiatic Studies*, Gennaio 2006, numero 3 / January 2006, num. 3, p. 51-63. [http://www.cisi.unito.it/kervan/contents/documents/3_5_LAR.pdf]
- LEWIN, B.,
1970 « Non-conditional “if” clauses in Arabic », *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* 120, p. 264-270.
- MASSON, D.,
1980 *Le Coran*, traduction et notes par D. Masson, I and II, coll. Folio, Paris, Gallimard.
- OWENS, J.,
1984 *A Short Reference Grammar of Eastern Libyan Arabic*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- PELED, Y.,
1985 « On the obligatoriness of fa- in Classical Arabic 'in conditional sentences», *Journal of Semitic Studies* 30, p. 213-225.
- 1987 « 'Conditional sentences without a conditional particle' in Classical Arabic Prose », *Zeitschrift für arabische Linguistik* 16, p. 31-43.
- 1992 *Conditional Sentences in Classical Arabic*, Wiesbaden, Harrassowitz.

RECKENDORF, H.,

1895-1898 *Die syntaktischen Verhältnisse des Arabischen*, Leyde, Brill [photomechanischer Nachdruck, 1967]

1921 *Arabische Syntax*, Heidelberg, C. Winter [2^e édition, 1977].

SILVESTRE DE SACY, Antoine-Isaac,

1831 *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Imprimerie royale [réimpression avec une présentation de G. Troupeau, Paris, Institut du Monde arabe, s.d.].

TIEZT [= JACOBI], R.

1963 *Bedingungssatz und Bedingungsausdruck im Koran*, Tübingen.

TRUMPP, E.,

1881 « Der Bedingungsaz [sic]⁵⁵ im Arabischen », *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k.b. Akademie der Wissenschaften zu München*, Jahrgang 1881, Zweiter Band, Munich, Akademische Buchdruckerei von F. Straub, in Commission bei G. Frank.

WRIGHT, W.,

1896-98 *A Grammar of the Arabic Language*, translated from the German of Caspari and edited with numerous additions and corrections, 3^e éd., 2 vol., Cambridge, Cambridge Univ. Press. [1^{re} éd. 1859-1862].

55. Ce n'est pas une faute pour « Satz », mais une orthographe archaïque, venant du viel haut-allemand, qu'emploie partout Trumpp dans sa contribution, sans doute par coquetterie, comme me l'a confirmé mon collègue Reinhard Weipert (Munich).